

## RAPPORT D'ACTIVITE 2017

Quand l'association a été créée nous avons fait le choix d'élargir le champ d'étude et de l'étendre aux domaines de la santé et du social. Bien que l'activité soit essentiellement restée centrée sur la protection de l'enfance et la justice des mineurs, l'ERP s'est impliqué en 2017 dans un projet de recherche dans le domaine du handicap psychique en lien étroit avec Hybrida-IS dont le chef de projet est membre du conseil scientifique.

Sur les cinq associations qui ont souhaitaient nous rejoindre en 2016, quatre ont confirmé leur adhésion en 2017 : l'AGASEF (42), ALIA (84), Les Couleurs de l'Accompagnement (69), Diagrama (35).

### Fonctionnement de l'association

Grâce aux personnels et moyens mis à disposition par l'UNIOPSS, l'URIOPSS ARA, certaines associations, notamment la Sauvegarde de la Drôme, et à la contribution de l'ensemble des membres de l'ERP, nous avons pu organiser de façon satisfaisante le programme de travail arrêté par le Conseil d'administration et le Bureau de l'Association.

### Activité du Comité technique et scientifique

Animé par le délégué général, le CTS a été recomposé avec de nouveaux membres proposés par les adhérents ou des partenaires très impliqués dans son activité. Il comprend aujourd'hui 18 membres (cf. liste jointe).

Il s'est réuni 3 fois en 2017 (16.01, 11.09 et 04.12). Les échanges ont été riches et productifs. Ils nous ont permis notamment de garantir le bon déroulement des travaux en cours, d'élaborer de nouveaux projets et de se recentrer sur la mission de l'ERP, à savoir l'exploitation des travaux de recherche « par » et « pour » les milieux de pratique.

### Les travaux de recherche avec l'ESPASS de l'IREIS

➤ **Les trois premières recherches**, « Les CEF », « L'ordre éducatif recomposé », « Du domicile à l'institution, entre professionnalité et professionnalisation : une ethnographie du placement familial », ont été largement diffusées et devraient faire l'objet prochainement d'un colloque pour présenter nos différents travaux de recherche.

➤ **Travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs**

Le volet franco-Suisse avec un financement INTERREG n'avait pu aboutir, les chercheurs suisses et la Haute Ecole de Genève n'ayant pas réussi à impliquer les milieux de pratique (condition indispensable pour obtenir ce type de financement).

Un nouveau projet franco-québécois a vu le jour en lien avec l'université Lyon 2 et le laboratoire Max Weber. Il est financé pour une part importante par le GIP MRDJ. Il se poursuivra en 2018.

Chercheur(e)s : Bruno MILLY (Centre Max Weber, Université Lyon 2), Catherine LENZI et Cédric VERBECK (IREIS), Philip MILBURN (Université Rennes 2, ESO/CNRS), Nicolas SALLEE (Université Montréal, CREMIS).

Cinq terrains ont été investis : 2 services du SAH (le Centre d'hébergement diversifié de la Sauvegarde 26 et le service de réparation pénale de l'AGASEF 42), et 3 UEMO de la PJJ (Vénissieux,

Villefranche et Saint Pierre en Faucigny). Une première réunion à Lyon le 20 juin 2017 a permis le lancement de cette nouvelle recherche. Un voyage au Québec en novembre a eu lieu pour réunir l'équipe de chercheurs français et québécois. Depuis, des échanges réguliers ont lieu entre les deux équipes. Emmanuelle MORCEL, directrice du CHD et du CEF à Valence, a participé au voyage. Son expérience et ses observations ont été très appréciées par l'équipe de recherche.

La méthode est inductive à travers des groupes d'analyse, des entretiens semi-directifs, des phases d'observation (suivis des professionnels sur 3 jours) ainsi que des focus group potentiellement filmés.

La récupération des données de terrain est prévue en avril-mai et juin-juillet 2018.

Il apparaît que les délégués jeunesse au Québec travaillent beaucoup avec la police et les magistrats (4 entretiens avec ces derniers sont d'ailleurs envisagés) ; les québécois s'inspirent beaucoup des modèles cognitivo-comportementalistes.

Un lien avec une autre recherche sera également établi sur la délinquance juvénile autour de 3 axes : biographique, sensible et critique.

Ce qui est proposé aujourd'hui est un regard croisé, et non une comparaison internationale.

Cédric VERBECK réfléchit également à la manière d'inclure des étudiants en formation initiale (ASS, EJE, ES) dans les recherches.

➤ **Recherche sur le handicap psychique : les enjeux du triptyque « *personne concernée – proche aidant - professionnel* » dans l'intervention sociale à domicile.**

Ce projet a été élaboré suite à un appel d'offre de la Fondation Falret qui en assure pour une part importante le financement. La recherche concerne les enjeux du triptyque « *personne concernée – proche aidant - professionnel* » dans l'intervention sociale à domicile auprès de personnes handicapées psychiques.

Ce projet est porté par le Centre d'Etude et de Recherche Appliquées (CERA)<sup>1</sup>, en partenariat avec l'IREIS, l'ERP, le séminaire « Ethnographie du trouble dans la relation d'aide » du Centre Max Weber (UMR 5283 Université Lumière Lyon 2) et le Laboratoire de Changement Social et Politique (EA 7335 Université Paris Diderot).

Cette nouvelle recherche va impliquer l'un de nos nouveaux adhérents, Les Couleurs de l'accompagnement, son Président, René BAPTISTE et des professionnels de cette association.

L'équipe de recherche est dirigée par Anne PETIAU, responsable scientifique (CERA) et Catherine LENZI, responsable scientifique (IREIS).

## **Les études prospectives**

➤ **Atelier « Parcours » :**

La première séquence de travail de cet atelier a abouti à la rédaction d'un document « Le nouveau paradigme du parcours \_Pratiques, logiques institutionnelles et politiques publiques bousculées ». Ce document a été intégré dans le chapitre 18 de l'ouvrage de l'UNIOPSS « Refonder les solidarités » publié sous la direction de Robert Lafore, président du comité de prospective.

---

<sup>1</sup> Le CERA est le département recherche de trois centres de formation en travail social et association : BUC Ressources, centre de formation Saint Honoré, association CEREP Pymontin et son centre de formation le COPES.

Partant de la problématique du parcours des personnes en situation de vulnérabilité, la réflexion engagée nous a permis de modéliser différents scénarios du futur. Les modèles présentés concernent l'évolution de l'action publique, des organisations et des pratiques. Cet essai de modélisation a permis d'élaborer et mettre en perspective trois scénarios qui renvoient à des visions différentes de l'action sociale et médicosociale. Toutefois, le passage d'un modèle à l'autre ne doit pas s'ordonner de façon linéaire et chronologique mais davantage dans le cadre d'une approche globale, interactive et évolutive.

Suite à leur présentation en mars 2016 au Congrès de l'UNIOPSS, les travaux de cet atelier ont fait l'objet en 2017 de différentes communications au niveau national et régional (AG, séminaires, congrès, colloques, journées associatives...). Ils ont été très appréciés, notamment en ce qu'ils font référence aux phénomènes émergents et à des expériences innovantes sur le terrain.

Il nous appartenait de poursuivre le travail engagé. La réflexion menée au sein du CTS et les notes produites par certains de ses membres ont permis de préciser les objectifs poursuivis et la méthode pour mener à bien cette nouvelle séquence de travail.

Enjeu : reprendre les questions critiques et rechercher les leviers susceptibles de faire évoluer les mentalités, les pratiques, la formation et les politiques publiques...

La méthode proposée par Christine CHOGNOT s'appuie sur une nouvelle grille qui présente 18 leviers répartis sur 4 thèmes:

- Les représentations partagées au sein de la société ;
- Les politiques publiques ;
- La professionnalité ;
- Les pratiques des associations.

#### ➤ **Etude prospective concernant la Protection Judiciaire de la Jeunesse**

Suite à un appel à projet du SGMAP (Secrétariat à la modernisation de l'action publique, service auprès du Premier ministre) cette étude implique la PJJ à tous les niveaux : national (Direction et Recherche), régional (DIR) et territorial (DT). L'ERP est son principal partenaire. La méthode est confiée à un consultant en Design social (Strategic Design Scenarios). Plusieurs associations membres de l'ERP, CODASE, Sauvegarde 38, Prado, ont participé à l'étude prospective territoriale dans l'Isère. Plusieurs réunions ont eu lieu dans ce département réunissant des représentants des différentes institutions concernées. Après une phase de mobilisation et d'implication des acteurs, ces rencontres ont surtout mis en relief le déficit de pilotage et d'animation de l'administration centrale.

Suite à son intervention au conseil scientifique de la PJJ le 8 juin pour dénoncer cette situation, le délégué général a été invité par la nouvelle directrice de la PJJ, Madeleine MATHIEU, le 19 septembre. Il lui a présenté une note reprenant les propositions élaborées d'un commun accord avec la DIR Auvergne-Rhône-Alpes, la DT38 et les représentants du secteur associatif réunis en juillet et août à Grenoble. C'est sur la base de cette note que la direction de la PJJ s'est engagée à reconsidérer les objectifs et la méthode de travail pour garantir cette fois-ci le bon déroulé de la démarche. La directrice a réaffirmé son souhait de développer la prospective au sein de la PJJ en lien étroit avec le secteur associatif. L'échange a permis de rechercher des solutions pour relancer l'étude pour laquelle la précédente directrice de la PJJ, Catherine SULTAN, s'était engagée en 2015.

La sous-direction de l'audit et de la recherche présente à cette rencontre a adressé une nouvelle note fin 2017 à la directrice pour préciser certains éléments (objectifs et méthode). Trois thèmes principaux ont été retenus pour réorienter cette étude : l'inclusion dans le territoire, le placement judiciaire et la justice restaurative.

Après examen de cette note la directrice s'est donnée un temps de réflexion avant de prendre sa décision qu'elle nous a fait connaître début avril 2018. Elle souhaite poursuivre le travail engagé sur la base des nouvelles propositions faites conjointement par ses services et l'ERP.

### **Programme européen de formation des acteurs de la justice des mineurs**

Ce programme, « *Improving juvenile justice* » (Amélioration de la justice des mineurs) concernait 12 pays d'Europe. Pour la France, il a été porté par l'OIJJ, Diagrama et l'ERP en lien avec la CNAPE et l'URIOPSS RA. Il visait à développer la formation des acteurs de la justice des mineurs (magistrats, avocats, travailleurs sociaux, policiers...) pour mieux prendre en compte le droit et la parole du mineur, et rechercher sa participation dans la procédure judiciaire aux mesures et décisions qui le concernent. La journée organisée par l'ERP au Sénat le 13.12.2016 nous avait amené à réfléchir les enjeux et modalités d'une formation adaptée.

Plusieurs rencontres en 2017 en France et à l'étranger, notamment à l'ENPJJ à Roubaix le 9.02, et à Valence en Espagne, du 15 au 17.02 dans le cadre du Conseil Européen de Justice Juvénile ont permis de faire un état des lieux de l'avancement des différents pays de manière générale sur l'application de la Directive européenne du 16 mars 2016(800/2016/UE) relative à l'amélioration de la justice des mineurs en Europe et à la mise en place de garanties procédurales en faveur des mineurs.

Au regard des disparités et des avancées des pays européens dans ce domaine, a été mentionnée la nécessité de vulgariser les résultats de la recherche sur les bénéfices<sup>2</sup> des dispositifs participatifs et des alternatives à la détention (justice restaurative, participation à la justice pénale, développement d'intervention au sein de la communauté...) afin de « déconstruire » les représentations que peuvent porter les politiques et/ou l'opinion publique sur certaines peines (notamment exclusives, afflictives...) qui peuvent être criminogènes pour les mineurs.

Différents sujets ont été abordés en sessions plénières : la détention et ses alternatives (Directive européennes, CIDE, CEDH), les démarches de justice restaurative (Directive européenne, définitions, principes, philosophies, démarches...), les garanties et l'adaptation de la justice pénale des mineurs (Directive 2016, CEDH, CIDE et quelques exemples européens), la « lutte » contre la radicalisation violente<sup>3</sup> (Définition, théorie, processus, modèles), et pour finir les priorités de la justice adaptée aux enfants pour la période 2017-2019 en Europe.

### **La valorisation des travaux de recherche**

En janvier 2017, le CTS proposait de créer un groupe de travail pour réfléchir cette question.

Suite à plusieurs propositions accompagnées de notes très argumentées de Nadia ZEGHMAR, le CTS et les instances dirigeantes ont débattu à plusieurs reprises de ce sujet au cœur des missions de l'ERP. Ce qu'on vise, ce sont les effets durables de nos travaux, leur utilité pour les acteurs de terrain. Comment favoriser l'appropriation des matériaux de recherche par les milieux de pratiques ? Cela suppose un travail avec les milieux professionnels.

---

<sup>2</sup> Récidive, bien être, sens de la justice, croyance dans les institutions, « bonté » humaine...

<sup>3</sup> « Countering violent extremism ».

Plusieurs pistes ont été évoquées au sein du CTS. La notion de « transfert » en sciences est à manier avec précaution car elle peut donner l'impression que la connaissance, le savoir, le changement viennent « d'en haut » alors même qu'il s'agit de croiser le savoir professionnel et le savoir académique.

Ne faut-il pas développer une méthode, des savoir-faire dans ce domaine, avec des « passeurs » qui seraient impliqués dans cette logique d'infusion et capables de faire un travail d'interprétation, de traduction en partant du terrain et en analysant les phénomènes de résistance, d'inertie. Pour explorer ces différentes pistes, a été envisagée une recherche spécifique sur les instances et les modes opératoires qui peuvent favoriser la diffusion des travaux et leur appropriation par les milieux de pratiques. C'est un objet de recherche à part entière.

En préalable, nous nous sommes intéressés aux écarts d'appréciation entre chercheurs et professionnels dans les recherches déjà réalisées :

- La recherche concernant « La part cachée du travail éducatif en milieu contraint » est celle qui a montré le plus d'écarts d'appréciation
- Sur la recherche suivante, portant sur « l'ordre éducatif recomposé », les professionnels se reconnaissent davantage dans ce que les chercheurs donnent à voir de leurs pratiques. Mais la recherche va plus loin, notamment sur l'implication émotionnelle.
- Dans la recherche sur les services de placement familial on observe une évolution de la méthode en raison notamment d'une plus forte implication des directeurs opérationnels dans l'élaboration méthodologique.

Nadia ZEGHMAR, en lien étroit avec Patrick LECHAUX (HYBRIDA-IS) et Catherine LENZI (IREIS) a présenté un projet pour la création d'un atelier de valorisation des recherches en intervention sociale et la programmation d'un colloque.

### **Création d'un groupe de travail régional en PACAC**

Plusieurs rencontres à Marseille et Avignon avec les représentants d'associations membres de l'ERP et de l'UNIOPSS PACAC ont permis d'envisager la création d'un groupe de travail régional pour réaliser une étude prospective à partir des milieux de pratique. Ce groupe de travail sera ouvert aux adhérents et partenaires de l'URIOPSS.

Il s'agira de réfléchir l'évolution des organisations et des pratiques associatives dans le domaine de la santé et de la solidarité, notamment leur ancrage dans la société civile et dans les territoires, pour améliorer le parcours et l'inclusion des personnes en situation de vulnérabilité dans les milieux de vie ordinaires.

Ce projet qui s'inscrit dans le prolongement des travaux de l'Atelier Parcours, fait référence à la convention cadre UNIOPSS-ERP et pourra profiter d'un accompagnement méthodologique assuré par Christine CHOIGNOT, adjointe du directeur général de l'UNIOPSS.

### **Rencontre ERP ANMECS**

Le 12.07, une réunion organisée à l'URIOPSS à Marseille avec la Présidente et le Vice-président de cette fédération a permis au délégué général de présenter l'ERP et ses travaux, et d'envisager un partenariat en 2018.

Le délégué général a été invité à rencontrer le CA et à participer aux 8èmes Rencontres nationales des professionnels des MECS en 2018 à Saint Etienne.

## Perspectives 2018-2019

### ➤ **Poursuite des recherches et études engagées en 2017 :**

- Diffusion et valorisation des travaux de recherche
- Travail éducatif contraint en milieu ouvert dans la prise en charge pénale des mineurs
- Handicap psychique : les enjeux du triptyque « *personne concernée – proche aidant – professionnel* » dans l'intervention sociale à domicile
- Atelier Parcours
- Etude prospective PJJ

### ➤ **Projet de création d'un atelier « encadrement »**

Suite à une proposition accompagnée d'une note préparée par Nadia ZEGHMAR et Catherine LENZI, projet adopté par le CA de mettre en place dans le cadre du CTS un atelier « encadrement » sous la forme d'une recherche action collaborative avec pour objectif de :

- Problématiser la question de l'évolution des métiers de l'encadrement et de direction dans les secteurs du social et du médico-social ;
- Interroger, au regard des transformations actuelles de ces secteurs et des réformes concernant les formations sociales (niveaux II et I), quel sont les modèles, innovation et contenus pédagogiques les plus à même de répondre aux enjeux actuels de l'encadrement.

### ➤ **Projet concernant les mineurs non accompagnés**

Suite à une proposition de Lionel BELKHIRAT, directeur général du Prado, le CA s'est penché sur l'intérêt pour l'ERP de réaliser une étude concernant les mineurs non accompagnés.

Sa position a été d'attendre la note de la CNAPE et de la FAS qui devait aborder ce sujet. Au cours d'une récente réunion du CTS, Flore CHALAYER, conseillère technique de l'URIOPSS, faisait remarquer que les associations ont besoin d'échanger sur le sujet. Une entrée par l'ERP permettrait d'entamer un dialogue avec les pouvoirs publics pour aboutir à un cahier des charges minimal sur les prestations offertes à ces mineurs.

### ➤ **Groupe de travail régional en PACAC**

Le projet élaboré en 2017 et finalisé début 2018 sera présenté à une première réunion ouverte aux adhérents et partenaires de l'URIOPSS PACAC en juin à Marseille, en présence de Christine CHOIGNOT.

### ➤ **Participation aux réflexions de l'ANMECS sur le devenir des MECS**

Intervention du délégué général en mars 2018 aux journées nationales à Saint Etienne et en juin au CA de la fédération. Les échanges permettront de préciser le type de partenariat que l'ANMECS et l'ERP souhaitent développer ensemble.

### ➤ **Une équipe et une logistique à étoffer**

L'équipe actuelle est composée uniquement de bénévoles et les moyens dont nous disposons aujourd'hui sont très limités. Ils doivent être renforcés avec notamment le recours à un permanent qui pourrait être employé par différentes institutions, par exemple URIOPSS et ERP. Le profil pourrait être celui d'un doctorant en CIFRE, ce qui permettrait de recruter en CDD de 3 ans à moindre coût. Laure CHAREYRE et Nadia ZEGHMAR ont proposé que certaines associations utilisent le CITS pour une contribution plus favorable à l'ERP, notamment pour financer pour partie

ce chercheur qui pourrait seconder les bénévoles de l'ERP, notamment sur certains travaux de recherche ou études.

➤ **Communication, charte graphique, site internet...**

Compte tenu de tous les événements, activités, projets, il nous a été difficile d'avancer dans ce domaine. De l'avis unanime du CTS, avec toutes les productions de l'ERP, l'enjeu est majeur non seulement pour présenter l'ERP, mais également pour diffuser ses travaux, être de plus en plus intégré dans les milieux de pratiques et davantage pris en compte par tous les partenaires de l'ERP. David BLANC souhaitait être déchargé de la maintenance du site. Un programme de travail est prévu avec Violaine DELAY, chargée de la communication à l'URIOPSS.

➤ **Convention de partenariat**

La signature des conventions avec l'UNIOPSS, l'URIOPSS ARA, et l'IREIS, préparées et discutées au sein des instances dirigeantes de l'ERP en 2017 est prévue début 2018.

**Un grand merci** à tous ceux qui contribuent à l'action de l'ERP, au service des organisations d'action sociale et médico-sociale et des personnes qu'elles accompagnent.

Le délégué général  
Yves DARNAUD